

CANNET PASSION

MAGAZINE D'INFORMATIONS MUNICIPALES • LE CANNET DES MAURES • 83340 • VAR • N° 9



TOUR DU HAUT-VAL 2011 AU CANNET DES MAURES - 8 FEVRIER

LE MOT DU MAIRE

Chers Cannetoises et Cannetois, chers amis,

A l'occasion des élections cantonales de mars, vous m'avez placé en tête aussi bien sur le Cannet que sur Cœur du Var et je vous en remercie.

Je continuerai avec mon équipe à améliorer encore notre travail en termes de proximité et de réalisations.

Avec une équipe restreinte mais unie et dynamique de seulement 13 élus pour gérer une ville de 4000 habitants qui comporte des problématiques complexes, je m'attache à préserver sans cesse l'intérêt général aussi bien que la santé de nos finances.

Le prochain numéro de Cannet Passion répondra aux quolibets et médisances en affichant le bilan de ces 3 premières années d'action municipale.

Nous avons labouré puis semé consciencieusement pour assurer la meilleure récolte possible, en pensant à la génération future plutôt qu'à la prochaine élection.

Construire une ville où il fait bon vivre est un objectif constant. C'est en cultivant ce mieux vivre ensemble que nous assurerons la cohésion sociale, la sécurité et le dynamisme économique générateur d'emplois.

Le Cannet des Maures et le territoire Cœur du Var sont une terre d'avenir qui nécessite une gestion responsable et sage qui ne cède pas aux sirènes d'investissements faciles qui déchirent notre tissu socioéconomique et dégradent notre environnement.

D'ores et déjà, le Cannet bénéficie d'une notoriété inégalée par le passé.

Le centre ville et ses commerces redémarrent. Le marché du mardi s'amplifie. Une épicerie et une grange bio vont ouvrir. Le quartier de la gare s'est débarrassé de son dépôt de marchandises et de ses wagons disgracieux. Le terrain libéré est en cours d'acquisition par la municipalité. L'immeuble des Belugues, en déperissement depuis plus de 20 ans, est désormais propriété de la commune. Logements et commerces vont s'y installer.

Au Jas de Faret, les projets de centre médical et de bâtiments administratifs sont maintenus malgré la crise économique.

De nombreux quartiers ont été restaurés : Le Bosquet, les Pins et les Mimosas, l'impasse des Genêts et des Lauriers Roses, Chemin de Bourboutou. Les travaux, retardés par les inondations, vont débiter sur l'Avenue du 8 Mai ainsi que sur le jeu de boules et le square Frédéric Mistral.

Le premier tronçon de la piste verte La Boudrague sera inauguré fin mai avec restauration et sécurisation du chemin Portal. Des calèches partiront de la gare jusqu'au lac Escota.

Le marché de la nouvelle station d'épuration, 3 millions d'euros, est en cours d'attribution.

L'aire de loisirs du Recoux sécurisée (Voies SNCF), enrichie du City stade et du skate parc, sera complétée par le stade synthétique Foot-Rugby-Scolaires et la passerelle vers le centre ville.



Une mission diligentée par le Département étudie l'ouverture pluridisciplinaire du Dojo actuellement impraticable (infiltrations d'eau par le sol) et la création d'un syndicat mixte de gestion associant la commune, Cœur du Var, le Département et la Région.

Enfin, le projet d'écotechnopôle, VARECOPOLE avec l'Université régionale des métiers de l'artisanat et le siège de la chambre d'Agriculture prend forme.

Progressivement Le Cannet sort de son anonymat, prend sa place et valorise ses atouts. Cette démarche contrarie probablement des convoitises antérieures mais désormais notre ville et ses représentants sont incontournables dans l'aménagement de notre territoire.

Dernière minute : J'apprends par la presse que l'Inspection Académique voudrait supprimer une classe de l'école primaire. J'en appelle à la mobilisation de tous les acteurs de l'éducation, enseignants et parents d'élèves pour manifester leur désaccord aux côtés de la municipalité.

Votre Dévoué, Jean-Luc Longour
Maire du Cannet des Maures

RAPPEL :

Le Maire reçoit les administrés sur rdv le mercredi matin. Tél. Secrétariat du Maire : 04 94 500 602.

● Le mot du maire	Pages 2 à 3
■ Pôle Urbanisme et Développement Durable	Pages 4 à 7
■ Libre Expression du Groupe Minoritaire des élus	Page 7
● Pôle Technique de Rénovation Urbaine	Pages 8 et 9
● Pôle Culture Connaissances et Découvertes	Pages 10 à 15
● Le Cannet dans la presse	Pages 16 et 17
■ Pôle Solidarité	Page 17
● Pôle Finances et Développement Economique	Page 18
■ Pôle Enfance et Jeunesse	Page 19
■ Notre Histoire	Page 20
■ Humeur Provençale	Page 21
● La T.N.T. au Cannet des Maures	Page 22
● Pôle Administration	Page 23
● L'agenda des Manifestations	Page 24



FIN DE CHANTIER

La Déclaration d'Achèvement et de Conformité des Travaux (D.A.A.C.T.)

« L'attestation de non contestation à la conformité des travaux », familièrement appelée « certificat de conformité », ne peut-être délivrée qu'après réalisation complète de tous les travaux mentionnés sur l'autorisation d'urbanisme (permis de construire, déclaration préalable).

Toutefois, nous vous appelons à la vigilance :

La notion de fin de chantier diffère selon le centre des impôts (achèvement fiscal) et le Code de l'urbanisme (déclaration d'achèvement et de conformité des travaux); les formalités doivent être réalisées auprès du centre d'impôts ou de la collectivité dans des temps distincts, un dépôt anticipé pourrait occasionner une mise en demeure de régularisation malheureuse.

AU CENTRE DES IMPÔTS :

L'achèvement fiscal correspond au moment de l'utilisation effective des locaux construits. Ainsi, si vous faites construire une maison, à partir du moment où vous habitez dans cette nouvelle maison et ce, même si tous les travaux prévus dans le permis de construire ne sont pas réalisés, tels que par exemple le ravalement, la terrasse, les plantations, etc.

Vous devez remplir le formulaire H1, téléchargeable sur le site www.impots.gouv.fr

L'« habitabilité » est donc le critère qui détermine la date d'achèvement au sens fiscal, date qui doit être portée sur les imprimés réglementaires dans les 90 jours à partir du moment où le bien est habitable au sens fiscal (déclaration H1 pour les maisons ou H2 pour les biens en copropriété)

EN MAIRIE :

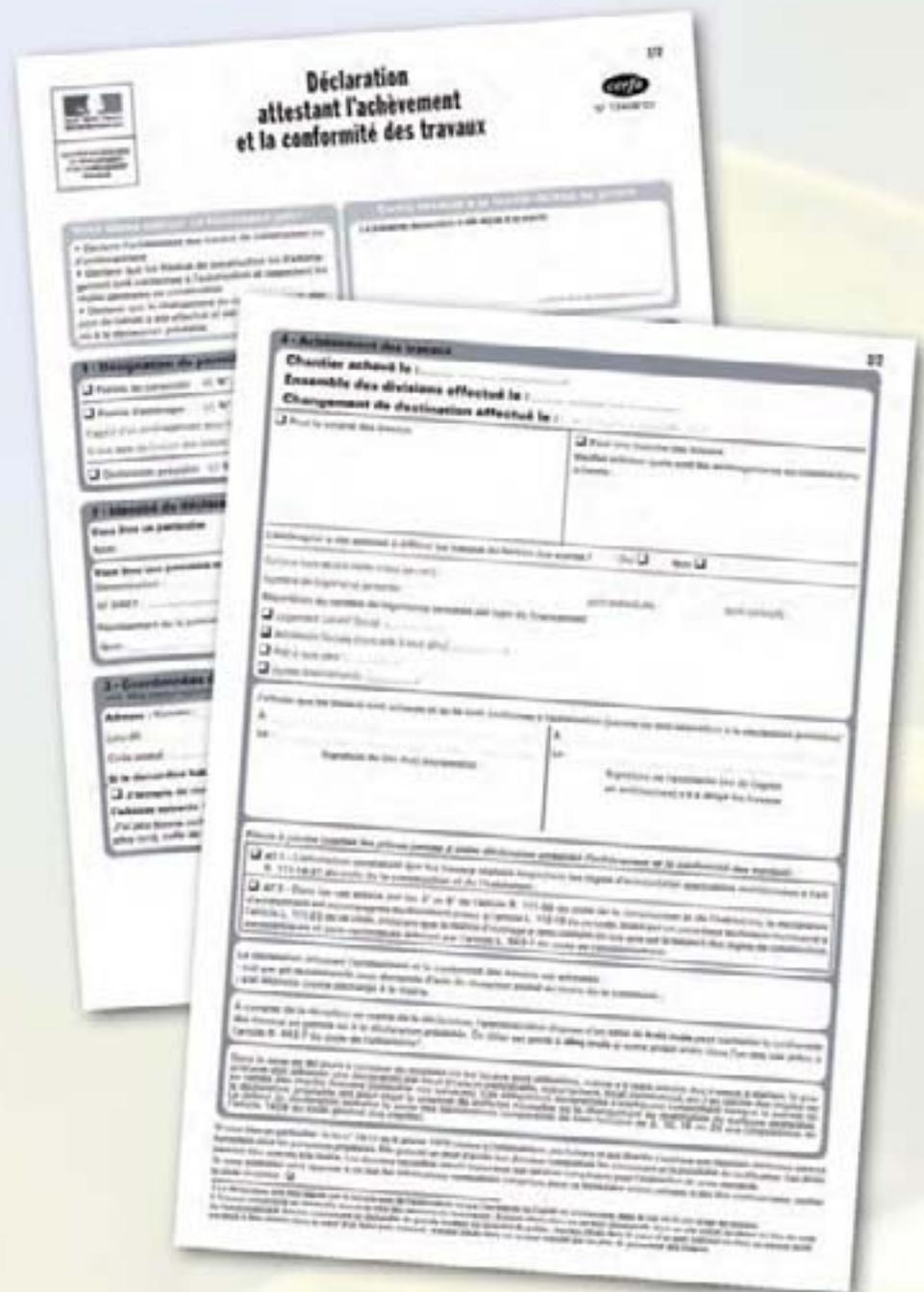
La déclaration d'achèvement et de conformité des travaux (D.A.A.C.T.), également téléchargeable sur internet depuis le site <https://www.formulaires.modernisation.gouv.fr> ne doit être effectué en mairie qu'après réalisation de tous les travaux prévus dans votre autorisation

d'urbanisme : terrasses, plantations et aménagement paysagé.

Un procès-verbal de recollement sera établi par un agent assermenté permettant de délivrer ou non la conformité dans un délai de trois mois.

A défaut de réponse dans le délai de trois mois, le bénéficiaire du permis de construire requiert, par pli recommandé avec demande d'avis de réception postal, l'autorité compétente pour délivrance du certificat.

Il adresse copie de cette lettre au Préfet. La décision doit alors lui être notifiée dans les formes prévues à l'article R. 460-4, dans le mois de cette réquisition. A l'expiration de ce dernier délai, si aucune notification n'est intervenue, le certificat de conformité est réputé accordé.



Info Rappel du Pôle Public de l'eau : Cas d'un abonné se fournissant partiellement ou exclusivement à une source privée (puits forage) : il est dû au service communal d'assainissement une redevance calculée sur une consommation forfaitaire semestrielle de 45m3 (art19 du règlement)

La déclaration d'un forage est obligatoire (décret du 2 juillet 2008 et arrêté du 17 décembre 2008)



LA COLLECTE DES DECHETS

Changement dans la collecte des déchets

Depuis le 1er janvier 2011, la Communauté de Communes Cœur du Var gère intégralement la collecte des ordures ménagères.

Ceci s'est traduit par le transfert du personnel de collecte et par des modifications dans les tournées et les horaires.

Désormais, au Cannet des Maures, l'ensemble du territoire communal sera collecté les mêmes jours :

- le mardi et le vendredi : collecte de la poubelle grise, réservée aux ordures ménagères résiduelles.



- le mercredi : collecte de la poubelle jaune, réservée aux emballages.

Attention, dans la poubelle jaune, les emballages ne doivent pas être enfermés dans un sac.

Rappelons que les conteneurs doivent être sortis la veille du jour de collecte après 21h et récupérés dans la journée, après la collecte.

Les points sensibles (points de regroupement sujets à des débordements fréquents) seront collectés jusqu'à cinq fois si nécessaire.

Un service Allo Encombrants a été mis en place pour la collecte sur rendez-vous des objets volumineux.

Attention, ne sont considérés comme encombrants que les meubles et gros objets de la maison. Les gravats, les déchets résultant de la construction ne relèvent pas des encombrants. Vous devez les porter en déchetterie par vos propres moyens.

Pour contacter le service Allo Encombrants ou pour tout autre renseignement (déchetterie, tri sélectif, collecte des ordures ménagères)

UN NUMÉRO DE TÉLÉPHONE UNIQUE
04 98 10 43 70

La déchetterie du Cannet des Maures, située quartier Miolan, est ouverte du lundi au samedi. (sauf jours fériés) :

- en été : de 8h30 à 12h et de 14h à 17h30.
- en hiver : de 8h30 à 12h et de 13h30 à 16h30.

Les périodes d'été et d'hiver sont déterminées par les dates légales de changement d'heure.



AGENDA 21

La piste de la Boudrague

La Boudrague est la piste verte réservée aux piétons, vélos, chevaux et calèches qui relie le centre ville du Cannet des Maures au Lac des Escarcets en plein cœur de la Réserve Nationale Naturelle de la Plaine des Maures.

Son premier tronçon, jusqu'au lac Canetti (Lac Escota), est en cours d'achèvement.

La Communauté de communes Cœur du Var a contribué à sa réalisation par des opérations de débroussaillage le long du Réal Martin et la pose d'une passerelle piétons-vélos.

La commune du Cannet doit finaliser ce travail par la sécurisation du trajet passant sous les ponts du Chemin Portal.

L'inauguration pourrait se faire avant l'été sous forme d'une randonnée associant tous les pratiquants, dont chevaux et calèches, avec pique-nique républicain au bord du lac Canetti.

A l'avenir, selon des contacts pris avec des professionnels, il sera possible de prendre une calèche devant la gare du Cannet pour rejoindre le lac.



Allée Cavalière



Le long du Réal Martin



À l'ombre de la végétation



Passerelle piétons et vélos sur le Réal Martin



Lac Canetti (alias Escota, alias Colbert)



LE CANNET, VILLAGE PARTENAIRE

Des villes et villages fleuris ...

Cette appellation a été créée pour inciter les communes et leurs habitants à améliorer leur cadre de vie, préserver et valoriser leur patrimoine et espaces naturels, dans le double objectif de favoriser l'accueil des touristes et conforter la qualité de vie des habitants. Ce concours national, auquel la commune participera, est gratuit et ouvert à toutes les communes mais aussi à toutes les entreprises touristiques ou administrés.

Pourquoi s'inscrire à ce concours ?

Pour améliorer la qualité de vie des habitants, l'accueil des visiteurs, développer l'économie locale, favoriser la cohésion sociale, protéger et valoriser notre environnement

... aux maisons fleuries

Le Concours des Maisons Fleuries est ouvert à tous les particuliers et professionnels.

Les catégories du concours s'adressent à un très large public avec entre autres :

- Maison avec jardin visible de la rue, balcon ou terrasse sans jardin visible de la rue, immeuble collectif, hébergements (chambre d'hôtes, gîtes, hôtel), restaurant, café, commerce avec ou sans jardin, domaine, ferme, jardin familial etc.



Pour plus d'informations vous pouvez vous rendre à l'adresse suivante :

www.lecannetdesmaures.com ou www.villes-et-villages-fleuris.com

Inscriptions au mois d'avril - Contact Mairie : Aurélie RAGOT au 04 94 509 826

Favoriser le « mieux-vivre » ensemble

La "Fête des Voisins" est un antidote à l'individualisme et au repli sur soi.

La "Fête des Voisins", c'est se retrouver pour un moment de partage autour d'un apéritif, d'un buffet entre voisins, chacun apportant sa contribution.

La commune du Cannet des Maures a renouvelé en 2011 son partenariat avec l'association « Immeubles en fête ».



Pour vous procurer les cartes d'invitation pour vos voisins, les ballons, les gobelets...

Contact Mairie : Véronique DE TROY au 04 94 509 833

Pour plus d'information vous pouvez vous rendre à l'adresse suivante : www.lecannetdesmaures.com

Espace conventionnel réservé au Groupe minoritaire élus (texte original transmis)

Chères Cannetoises, Chers Cannetois,

Alors que le paysage local, national et international ne soit pas très enthousiasme, les dix élus du groupe minoritaire vous présentent leurs meilleurs vœux pour 2011. Des vœux les plus sincères de santé et de bonheur pour vous et pour tous les vôtres.

Nous abordons malgré tout cette année qui débute dans l'optimisme ! et vous pouvez en être assurés avec la détermination et la vigilance qui s'imposent.

Que le verset de Saint Augustin puisse vous aider à surmonter les épreuves des temps.



*Les temps sont mauvais,
Les temps sont difficiles,
Voilà ce que disent les gens.....
Vivons bien, et les temps seront bons !
Tels nous sommes, tels sont les temps.*

St Augustin 354 - 430

TRAVAUX DE VOIRIE

Impasse des Genêts



Réunion de chantier

Changement des canalisations eau potable,
eaux usées sur 340 mètres.

ZAC de la Gueiranne



Goudronnage du parking et de la voie d'accès
à la « Maison du Paysan », suivi de la pose d'un
totem matérialisant l'entrée et une signalétique
des entreprises.

Quartier des Maigres



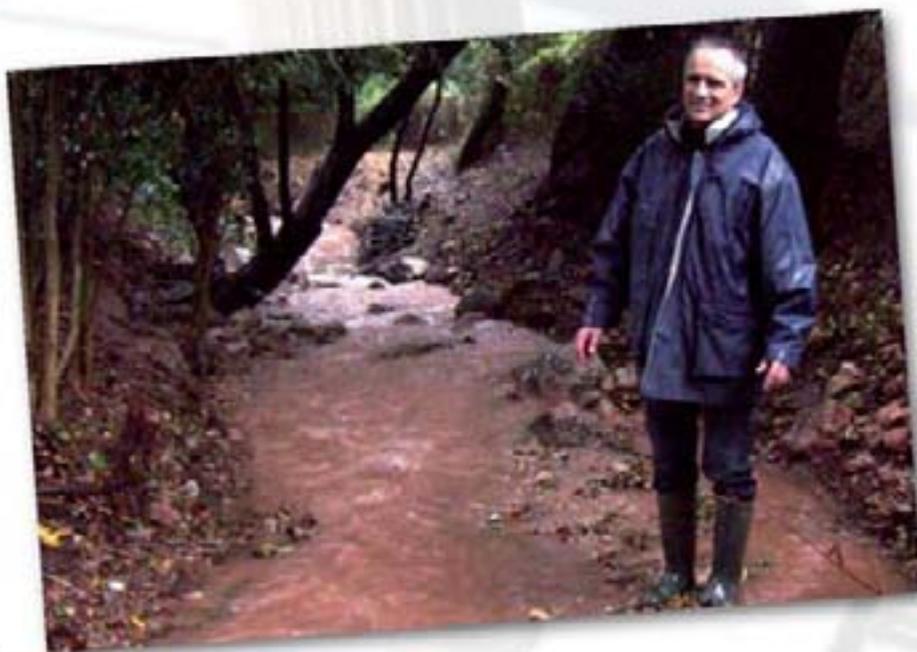
Remplacement de la conduite existante par
un diamètre supérieur (125mm) apportant un
confort et un débit supplémentaire, répondant
ainsi aux normes de sécurité incendie.

Vallon de Bourboutéou



Nettoyage des embâcles du vallon de Bourboutéou par les agents du service voirie de la commune.

Vallon de Vienne



Monsieur le Maire constate le travail de nettoyage effectué par les agents communaux d'une partie du vallon de Vienne.

Le point sur les travaux en cours et programmés

Eclairage public (remplacement de lampadaires)

- Impasse des Genêts (11)
- Impasse des Lauriers roses (8)
- Le Vieux Plantier (6)

Voirie (Aménagements divers)

- Impasse des Genêts (chaussée, trottoirs, effacement de réseaux PTT)
- Impasse des Lauriers roses (trottoirs, effacement de réseaux PTT, chaussée 1ère partie)
- Liaison piétonne (100m) Argelas / Les Genêts

- Liaison piétonne (260m) Argelas / Jardins de Provence
- Chemin de Blacassières (revêtement bi-couche)
- Chemin de la Cagne (revêtement en enrobé)
- Le Vieux Plantier (trottoirs, chaussée reprise de l'entrée)
- Avenue du 8 mai 1945

Assainissement (création)

- Chemin de la Cagne (240m)

LA MÉDIATHÈQUE

La Menuiserie

La Médiathèque du Cannet des Maures est un lieu de Culture qui se veut ouvert à tous, depuis les profanes jusqu'aux initiés, des plus jeunes aux plus anciens, dans tous les domaines culturels et sur tous les supports, du livre au dvd en passant par les cassettes audio ou vidéo.

C'est une bibliothèque dans sa version du XXIème siècle, moderne et numérisée.

Mais elle pratique une autre activité qui contribue à sa renommée :

L'accueil des jeunes artistes en quête d'une première scène pour se produire ou s'exposer.

Depuis la peinture jusqu'à la musique en passant par la sculpture, la sérigraphie, la calligraphie ou bien encore la littérature, nous souhaitons offrir à tous ces jeunes talents, encore inconnus, un lieu de référence pour débiter leur carrière.

En référence au passé artisanal du bâtiment, cette pépinière d'artistes, s'appelle « **La Menuiserie** ».

La municipalité du Cannet des Maures souhaite ainsi contribuer à soutenir l'Art et ses jeunes créateurs dont la notoriété est encore à construire.

La Menuiserie leur est ouverte, nous les attendons nombreux.



Farandole de comptines

Des animations et une exposition réalisées par les bibliothécaires de l'espace jeunesse.

De février à avril 2011, nous vous invitons, petits et grands, à déambuler dans le monde imaginaire des comptines. Sans jamais se démoder, elles trottent dans nos têtes, se transmettent de génération en génération et font partie de notre patrimoine culturel.



Tara Océans (Une expédition unique)

Le 5 septembre 2009, le bateau Tara est parti de Lorient pour une expédition de 3 ans sur tous les océans du monde afin d'étudier la vie microscopique des océans et, notamment, le plancton.

Le chercheur en biologie marine de l'Université du Sud Toulon-Var, **Monsieur Jean-Louis JAMET**, a participé à cette expédition scientifique exceptionnelle et viendra faire découvrir son voyage à travers les océans lors d'une conférence qui aura lieu à la **Médiathèque, le mardi 5 avril à 18h30**, dans le cadre de la semaine du Développement Durable. L'entrée est libre.

Venez découvrir une expédition scientifique exceptionnelle à but écologique !



L'Inde à la médiathèque

L'année 2010 célébrait le 60e anniversaire de la proclamation de la 1ère République Indienne. A cette occasion, la médiathèque lui faisait en novembre dernier un petit clin d'œil en mettant à l'honneur ce grand pays. Une large programmation permettait de partir à la découverte de l'Inde à travers son cinéma, sa littérature, ses traditions...

- Une visite à la Villa Tamaris de La Seyne sur Mer a ouvert la découverte de l'Inde; les photos de Sabrina et Roland Michaud, « Voyageurs d'orient », ont ravi les spectateurs.
- Le Duo Saaja ensuite débuté la manifestation avec une conférence musicale et des ateliers avec les enfants des écoles.

cuisine où l'on a pu déguster de délicieux plats indiens dans une ambiance de partage des cultures.



- L'écrivain Patrice Favaro est venu à la rencontre des écoliers et collégiens pour parler de ses livres se déroulant en Inde, où il vit la moitié de l'année.



Grâce au soutien financier d' « Images » en bibliothèques, une rencontre a été organisée avec le réalisateur de films documentaires, Yves Billon, dans le cadre du « mois du film documentaire ».

- Didier Collin, passionné par les Beatles, nous parla de l'influence de la musique indienne sur leur œuvre.

Plusieurs expositions étaient présentées tout au long du mois sur la musique et la littérature mais également des photographies de Servane de Saulieu et son carnet de voyage au Kérala, des toiles de Béatrice Pèdre, jeune Cannetoise originaire de Pondichéry.

- Françoise Malaval accrocha à nos cimaises ses pastels et aquarelles et anima un atelier autour du kolam dans le respect de la tradition indienne.

- Marie-France Cordier, elle aussi Cannetoise originaire de Pondichéry, anima avec son amie Béatrice Pèdre, deux ateliers



La clôture de ce chapitre s'est faite avec la venue de la conteuse Nathalie Leboucher.

Environ 350 personnes ont participé aux diverses manifestations, sans compter les enfants des écoles et du collège qui avaient préparé avec leurs enseignants cette thématique.

LES CONCERTS DE L'ETE

Les Concerts du «Jeu de Boules»

Les concerts de l'Été du «Jeu de Boules» illustrent pleinement la volonté culturelle de la commune de faire découvrir de nouveaux talents au plus grand nombre. Ils s'inscrivent comme un des événements musicaux majeurs de l'été dans notre région.

L'été 2011 sera teinté de Rock et de Jazz. Sept concerts sont programmés en 2011 le samedi soir à 21h30.

En juillet et août, les boulomanes en action le jour, les musiciens le soir.

Pour le Rock, Les groupes « Soma », « The Surgeries », « Les Mauvaises Langues » et « Kiemsa ».



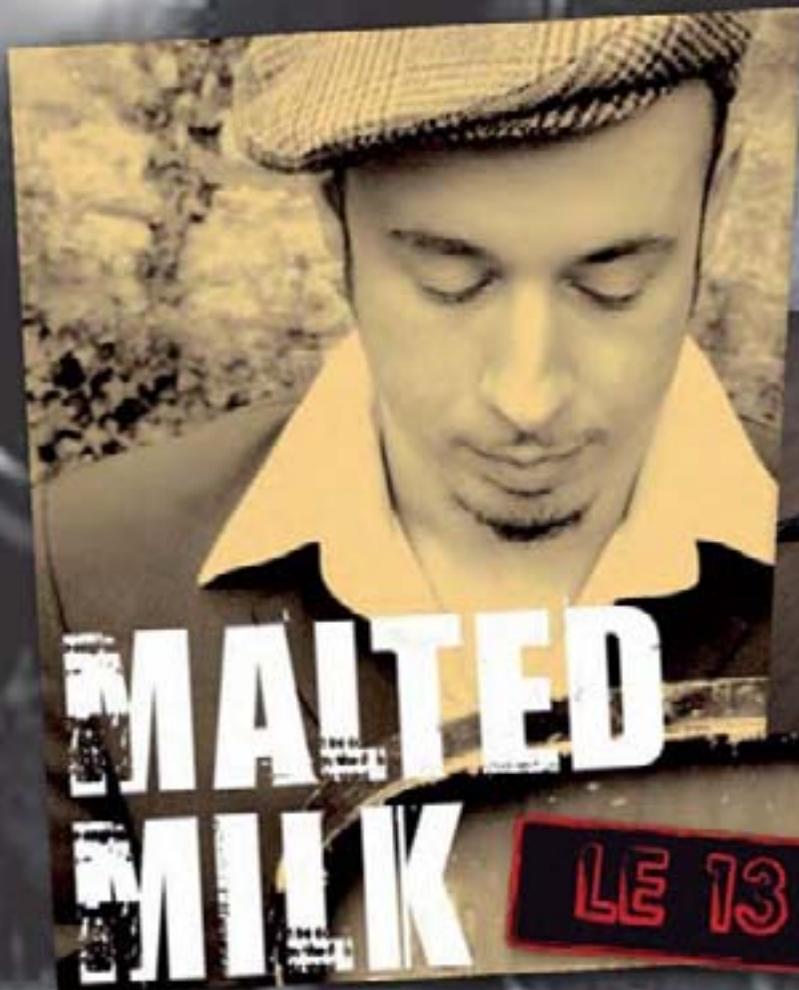
Pour le Jazz, « Kristin Marion trio », « Malted Milk » et « Quatuor Caliente » sauront vous ravir, par la qualité de leur prestation.

Kristin Marion



LE 06 AOUT

LE 20 AOUT



LE 13 AOUT



Quatuor Caliente

TOUR DU HAUT-VAR ...

43ème Tour Cycliste du Haut-Var

Le 19 février 2011, le Vélo était à la fête.

Plus de 40 enfants, de 6 à 11 ans, représentant les différentes écoles de cyclisme du département, se livraient à des courses poursuite dans les rue du centre-ville.



Pierre Martos, Raymond Poulidor, Joël Pothonier, Dominique Lain, Walter Papini



Club Country du Cannet



La Confrérie de la Cerise et la clique des Barballans





R. Poulidor à la dédicace.



Le Comité d'animation en liesse avec R. Poulidor.



Ecran géant sur la Place de la Libération



180 coureurs dans les rues du Cannet.



Un public nombreux attentif et passionné.

Une foule nombreuse s'était déplacée pour encourager les coureurs à leur passage dans notre commune. La mise en place d'un écran géant sur la place centrale du Cannet a permis aux amateurs de ce sport de suivre en direct la fin de l'épreuve jusqu'à son arrivée à Grimaud.

Dans la Presse ...

Le Cannet L'implantation de panneaux publicitaires bientôt réglementée

Var Matin - 23/02/2011

La multiplication anarchique des panneaux et enseignes publicitaires apparaît comme une véritable nuisance visuelle et plus particulièrement aux abords de la RDN7. Pour réduire cet impact environnemental, la commune a décidé d'élaborer un règlement local de publicité extérieure. Récemment, une première réunion du groupe de travail chargé d'élaborer ce règlement s'est tenue en mairie. Ce groupe de travail a été fixé par arrêté préfectoral et est composé d'élus de la commune, de représentants des services de l'Etat et de professionnels de la publicité.



Une première réunion de travail a permis au groupe de fixer ses premiers objectifs. (Photo C.A.)

Un état des lieux et des objectifs

Un état des lieux du territoire fait apparaître qu'environ cinquante pour cent des dispositifs de publicités extérieures implantés sur le territoire communal ne sont pas conformes à la réglementation nationale. La ville a présenté ses ob-

jectifs. D'abord, réduire le nombre de dispositifs, en privilégiant, notamment le regroupement d'enseignes (Totem) et en remplaçant les pré-enseignes signalant les activités locales par une signalisation d'informations locales (Panneaux de direction de petite taille regroupés sur un même support). La ville veut améliorer la qualité des dispositifs et notamment proposer une har-

monisation des dimensions en proportion avec la taille de l'activité. Il faut selon le groupe de travail, il faut préserver les perspectives paysagères et le bâti d'intérêt patrimonial et améliorer la qualité paysagère des entrées de ville. Il s'agit également d'assurer la qualité de vie des résidents et la sécurité des usagers de la route. Tout cela pourrait contribuer au développe-

ment Durable. Ce futur règlement local de la publicité et des enseignes constituera une action phare de l'Agenda 21 de la commune qui est en cours d'élaboration. Une fois le règlement approuvé, un délai de deux ans sera laissé aux exploitants des dispositifs et aux activités pour se mettre en conformité.

C. A.

Le Cannet Une patinoire gratuite durant les fêtes

Var Matin - 18/11/2010



Le CACM propose un beau programme pour les fêtes de fin d'année. (Photo C.A.)

Le Comité d'Animation du Cannet-des-Maures s'est réuni en fin de semaine dernière pour mettre une dernière touche au programme des festivités de cette fin d'année. Pour le Téléthon, le 4 décembre, à midi, le CACM proposera une grande tartiflette suivie, à 15 h d'un bal Country.

aux quatre coins de la commune.

Gibssade assurée, place du marché

Pour la première fois au Cannet, la jeunesse se réjouira de la présence d'une patinoire gratuite qui ouvrira ses portes le 18 décembre et ce, jusqu'au 1er janvier, elle se situera en plein cœur de la ville, sur la place du marché. « C'est un effort important que font la commune et le CACM pour la jeunesse » relève le président André Jamin.

Le marché de Noël dans le Parc Pellegrin

Une nouveauté, cette année, le célèbre et très fréquenté marché de Noël se déroulera dans le parc Pellegrin et sur le parking de la mairie, sous chapiteaux individuels les 11 et 12 décembre. Plus de cinquante exposants y sont attendus avec de belles animations, un spectacle pour les enfants, l'arrivée du père Noël en calèche, des clowns, du maquillage.

L'association des commerçants offrira un goûter aux enfants et proposera le vin chaud. Pendant ce temps, les services municipaux mettront en service toutes les illuminations installées

Déjà complet pour le réveillon

Enfin, le 31 décembre, le CACM organise le réveillon de la Saint-Sylvestre, salle du Recoux pour 200 convives avec un repas des plus alléchant préparé par le célèbre traiteur Provençal « L'Olivade ». « Mais inutile d'appeler, les inscriptions sont closes, nous n'avons pas eu le temps de faire la publicité, le bouche à oreille a suffi, nous sommes complets » précise, André Jamin.

C. A.

Le Cannet-des-Maures La gare SNCF se débarrasse de ses vieux wagons

Var Matin - 01/11/2010

Depuis de longues années, sur l'emplacement des anciennes voies de chargement du minéral de bauxite, sous le pont Saint-Louis, trônent trois vieilles carcasses de wagons de marchandises et de nombreux objets abandonnés et du plus mauvais effet visuel.

Des « verrues », véritables nuisances

Ces « verrues » de la SNCF sont de véritables nuisances pour les riverains.

Conscient de cette image déplorable pour la ville, le premier magistrat, Jean-Luc Longour a multiplié les démarches pour qu'enfin, la SNCF accepte



La société Sud-Fer, chargée par la SNCF d'envoyer à la ferraille les verrues disgracieuses abandonnées depuis des dizaines d'années, s'est mise en action. (Photo C.A.)

de balayer devant sa porte. C'est chose faite! Les chalumeaux de la So-

ciété Sud-Fer sont entrés en action pour découper ces tas de ferrailles et re-

donner à ces lieux une nouvelle image.

C. A.

Var Matin - 13/12/2010
Le Cannet-des-Maures
Succès du marché de Noël organisé en centre-ville

Pour un coup d'essai, le premier marché de Noël hors les murs de la salle du Recoux, dans le parc Pellegrin et autour de l'hôtel de ville, sous chapiteaux individuels, a connu un franc succès. Soixante-dix exposants y ont contribué efficacement.

Le public, sous un soleil généreux, a pu apprécier l'organisation du comité d'animation, félicité par le maire, Jean-Luc Longour, après l'inauguration. Chacun a découvert des idées de cadeaux pour les fêtes de fin d'année, tandis que les enfants ont côtoyé un père Noël généreux et sympathique, accompagné du clown sculpteur de ballons et de la peluche Dingo. Rendez-vous est désormais donné le 18 décembre pour l'ouverture, à tous, petits et grands, de la patinoire symphonique gratuite sur la place de la Libération, en centre-ville. Et ce, jusqu'au 1^{er} janvier.



C. A.

1. Le maire était entouré des membres du comité d'animation, organisateurs, des élus, du conseiller général, Alain Labe, et de Thierry Bross, adjoint au maire du Luc.

Le maire a inauguré ce marché à l'orée du parc Pellegrin, alors que les enfants n'ont eu d'yeux que pour le père Noël.
 (Photos C. A.)

Var Matin - 24/02/2011
Le Cannet
Des formations pour lutter contre les incendies



Vingt-quatre membres de douze communes différentes étaient en stage au Recoux. (Photo C. A.)

Vingt-quatre membres des Comités communaux feux de forêt (CCFF) de douze communes du département se sont retrouvés au Recoux pour une formation consistant à entériner le titre et la fonction de membre du CCFF. Les stagiaires ont été accueillis par le premier magistrat, Jean-Luc Longour, par Gilles Allione, président départemental de l'association des CCFF 83, par le capitaine Olivier Pécol, chef de corps des sapeurs-pompiers du Luc et par Philippe Gaubert, pré-

sident délégué des CCFF du Cannet. C'est l'adjudant-chef de gendarmerie scientifique, Jean-Yves Gilard, qui a initié les stagiaires sur la récolte et la préservation des indices en cas d'incendies. La suite du cours a porté sur la création de comités de secteurs pour la prévention des sites. Cette formation se déroule sur cinq samedis, dans cinq communes différentes. La commune a offert le repas de midi.

C. A.

Solidarité

La municipalité a souhaité apporter un soutien aux personnes en difficulté. Notre quotidien est marqué par le droit et l'économie, aussi vous est-il proposé l'appui de professionnels du droit (avocats du barreau de Draguignan) en partenariat avec le Conseil Départemental de l'Accès au Droit du Var et de professionnels de l'économie avec l'intervention, sur demande, d'un Conseiller en Économie Sociale et Familiale (C.E.S.F). Ce dernier peut vous donner des conseils individualisés dans 4 domaines-clés du quotidien : santé, alimentation, habitat, habillement, budget-consommation. Il peut également engager des interventions de médiation pour les usagers auprès de différents organismes (C.A.F., C.P.A.M. etc...).

Pour tout rendez-vous ou information complémentaire vous pouvez vous adresser à la « Maison de la Fraternité » située avenue de Verdun, auprès de Mme Claudine Falize 04 94 500 821.

Petite Enfance

La petite enfance reste une priorité pour les élus de la majorité. Depuis 2010, la commune a financé le développement du multi-accueil « Les Cannetons » en augmentant le nombre de jours et les horaires d'accueil, en passant d'un système de demi-journée à une offre en journée continue, périodes de vacances scolaires comprises, pour les enfants de 1 à 4 ans. Aujourd'hui, l'accueil des enfants se fait du lundi au vendredi de 8h00 à 18h00.

Si vous souhaitez accéder à ce service, il vous appartient de vous rapprocher de la structure associative. Les inscriptions se font à compter du mois de mai 2011.

Pour plus d'information, vous pouvez contacter la directrice au 04 94 608 910 ou visiter les sites suivants :

www.lecannetdesmaures.com et le blog www.cannetons.com

VIE ÉCONOMIQUE

Nouveaux commerçants



« L'Instant » vient d'ouvrir ses portes le 1er mars 2011.

Dans cette affaire de famille, Geoffroy Seuté et Christopher Hebréard vous proposent une cuisine traditionnelle et semi-gastronomique dans un espace rénové au lieu-dit le Village sur la RDN 7 (à proximité de l'église).

Tous les jours, excepté le mercredi soir et le dimanche midi, ils vous présenteront leur carte et un plat du jour.

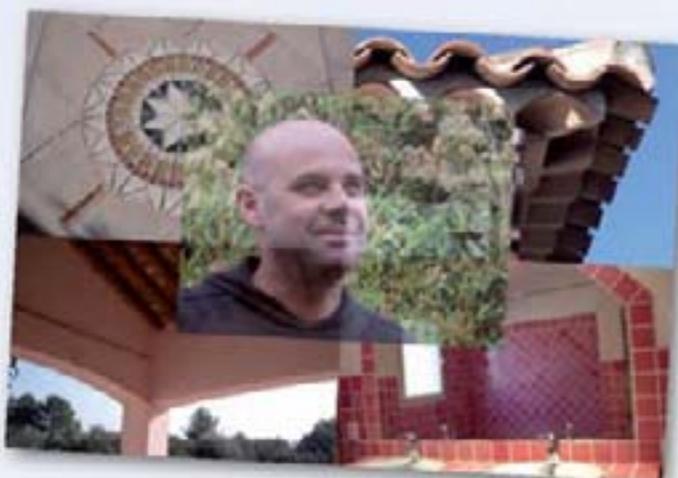
Les fins de semaine pourront-être l'occasion de soirée à thème, autour de la Salsa, de la danse Orientale, d'un karaoké ou d'un DJ.

Contact au : 04 83 111 159 ou 06 59 154 188.



Mobile Bike pourra répondre aux besoins d'entretien, de réparation ou de révision de votre vélo, à votre domicile, sur votre lieu de travail ou dans leur atelier.

Contact au : 06 72 368 456 ou par courriel : contact@mobilebike.fr



M. Jérôme Sanchez, auto-entrepreneur, a créé la «Maçonnerie Cannetoise» (Impasse les Moulières 83 340 Le Cannet des Maures) il est à votre disposition pour tous travaux de maçonnerie générale, pose de carrelages, de faïences et autres missions sur le bâti.

Contact au : 06 46 490 015 ou par courriel : jv.sanchez@free.fr



Mme Anne Perret, « Labeliane secrétariat », à l'occasion d'une prochaine installation mai 2011 sur la commune, offrira ses services pour divers travaux de bureautique, de communication, de numérisation, de reproduction, ou de télématique. L'idée étant de réaliser vos activités administratives et vous laisser plus de temps pour vos autres occupations.

Contact : anne@labeliane.fr



Été 2011

Si les accueils de loisirs en partenariat avec l'Odelvar ont pu proposer au jeune public diverses animations, l'Équipe d'Animation de l'Accueil de Loisirs a participé, courant février, à la formation «Nutrition au Cannet des Maures».

Cette formation, assurée par le CoDES 83 (Le Comité Départemental d'Éducation pour la Santé) a sensibilisé l'équipe sur l'équilibre et les risques alimentaires des plus jeunes. En collaboration avec l'école primaire, l'équipe d'animation envisage également, pour une approche maîtrisée de la nutrition, de participer à la journée d'information sur la nutrition prévue en juin 2011.

La Maison des Jeunes a participé pour la deuxième année, à l'organisation du 43ème Tour du Haut-Var en temps que signaleur. Toute la journée, ils ont répondu présents pour contribuer à la réalisation de cette belle manifestation sportive et locale. L'ensemble des intervenants a apprécié cette implication.

Par ailleurs, et pour mieux répondre aux besoins des familles cannetoises, la municipalité a souhaité proposer à ces dernières une nouvelle période d'activité pour les enfants. Le Centre de Loisirs sera donc ouvert la première semaine des vacances de Noël, à savoir du lundi 19 au vendredi 23 décembre 2011.



Séjour à la neige

Un groupe d'une douzaine de jeunes, six filles et six garçons est parti ce 28 février au matin pour un séjour neige dans la station familiale d'Anceles.

Au programme :

En matinée, cours de ski encadré par des moniteurs E.S.F et ski libre l'après-midi. Pour les soirées, au programme, feu d'artifice et descente aux flambeaux et bien d'autres découvertes et veillées surprise.



À la découverte de quelques délibérations du Conseil Municipal

1911 ... Il y a 100 ans !

Le nouveau village transféré depuis 8 ans du Vieux Cannet vers le quartier de la gare tente de grandir... dans la douleur :

- Il est mis en adjudication le « jardin communal » du Vieux Cannet, ancien chef-lieu de la Commune qui s'est dépeuplé.
- Il est prévu la construction d'un égout au nord de la « Place publique » et d'agrandir cette « Place » en procédant à la démolition des « hangars » qui l'occupent en partie.
- Il est question d'élargir le « Boulevard (l'actuelle Avenue de Verdun) qui part de la Place jusqu'à la Voie aurélienne ». M. Quirici, propriétaire sériciculteur possédant sa maison de maître (elle deviendra la Mairie) agrémentée d'un parc... donne gratuitement le terrain pour cet élargissement.

1961 ... Il y a 50 ans !

On vit au ralenti, mais on vit quand même :

- L'éclairage public des « écarts » de la commune est amélioré.
- On recherche de nouvelles ressources d'eau potable (toujours très insuffisantes), tout en confiant la gestion du réseau public d'eau à une société privée..., le service communal « Eau-Assainissement » n'existant pas encore.
- On projette l'aménagement d'un « terrain des sports » (terrain de basket, agrès de gymnastique) à l'arrière de l'école primaire.
- La commune et quelques propriétaires ont cédé des parcelles de terrains pour « l'aménagement de la Base aérienne du Luc (sic !) au Cannet des Maures ».
- La commune a décidé d'assumer les frais de dessus de tombe sur la concession de René Royant mort pour la France en 1960 en Algérie, ainsi que l'inscription de son nom sur le monument aux morts du cimetière.
- Le préfet a remercié la Commune pour les 5 000F qu'elle a versés en faveur des sinistrés de Fréjus (rupture du barrage de Malpasset).

UN BOUT DE NOTRE PATRIMOINE SAUVE

Le lustre de cristal de l'église Saint-Michel du Vieux Cannet, datant du 18^e siècle, composé de plusieurs centaines d'éléments de cristal, est tombé sur le sol de l'église et s'est éparpillé en plusieurs morceaux.

Sous l'impulsion de Philippe Gaubert, monsieur Mullerke, sculpteur, épaulé par messieurs Sydney Kainuku et Franck Zunino (tous deux agents communaux) ont effectué bénévolement la restauration complète du lustre avec les pièces restantes. Les matériaux et quelques services ont été subventionnés par la commune.

La création d'une crédence en bois avec une armature métallique accueille aujourd'hui cette oeuvre, qui demeure ainsi visible pour tous.



Philippe Gaubert, Sydney Kainuku, Marius Mullerke.



L'escolo de tôtei (L'école pour tous)



L'escolo de tôtei

Jan et Jo, lecteurs assidus de « Cannet Passion », ont été touchés par l'article « Pétilante fin d'année scolaire ». Ils échangent et applaudissent.

Jan : Lou bouan tèms de nouastro escolo communalo ! Ai pas fa proufié de tout, la terro mi pivelavo e fougnavi lei libre saberu, mai, capelado à mei mèstre d'escolo, m'an après à travaia coumo fòu. Digo, tu qu'ar ensigna ta vido durant, que vòu aduerre lou « développement durable » e aquéu « label international d'Eco-école » ? Nouàstrei drole an de chanço !

Jo : Sàbèr, Jan, l'escolo publico cercara toujou à desvouloupa tôtei lei pousibleta de chasque escolan pèr que pouasque chausi soun mestié e soun ideoulougio. Lei mèstre d'escolo voualon fourma, endrudl, arma, mai sènso endoutrina. Se vouar, formon leis esprit en respectant lei diferènci. Ensin, lei drole devendrant pas moutoun, cercaran lei draio que menaran vers la plaço vougudo.

Jan : coumprèni à pau près, mai ar pas respoundu à mei questien.

Jo : Li vèni ! En mai dei fundamentau (legi, coumta, escrieure) voualon metre l'enfant à la toco de la « naturo naturalo » e de sei caminamen. Ensin pourran chausi e si defendre.

Jan : Aqui ti seguissi : pas si leissa empouisouna ni coulouna ! Saché si mesfisa dòu faus prougrès vo deis arlèri.

Jo : Brave Jan, ar tout sesi : an un pichoun jardin, récupèron l'aigo, fan de compost emé lei rèsto de l'oustau, aprenon à si mesfisa dei drogo qu'empouisounon l'ome e la naturo. E an reçu la destincien « d'Eco-escolo ». Sichèn fièr !

Jan : Viéu que pouàdi countnua à agué fisanço à l'escolo de tôtei, publico, laï. Ai toujou sounja qu'èro la souleto escolo libro !

Renie dei Mauro

L'école pour tous

Jan : Le bon temps de l'école communale ! Je n'ai pas tiré profit de tout, la terre me fascinait et je boudais les livres savants, mais chapeau à mes maîtres d'école ils m'ont appris à travailler honnêtement. Dis ! toi qui as enseigné ta vie durant, que veut apporter le « développement durable » et ce label international d' « Eco-école » ? Nos enfants ont de la chance !

Jo : tu sais, Jan ? L'École publique cherchera toujours à développer toutes les possibilités de chaque écolier pour qu'il puisse choisir son métier et son idéologie. Les maîtres d'école veulent former, enrichir, armer ; mais sans endoctriner. Si tu veux, ils développent leur esprit en respectant leurs différences. Ainsi les enfants ne deviendront pas moutons, ils chercheront les sentiers qui mèneront vers la place rêver.

Jan : Je comprends à peu près ; mais tu n'as pas répondu à mes questions.

Jo : J'y viens ! En plus des fondamentaux (lire, écrire, compter), ils veulent mettre l'écolier au contact de la « Nature naturelle » et de ses cheminements. Ainsi, ils pourront choisir et se défendre.

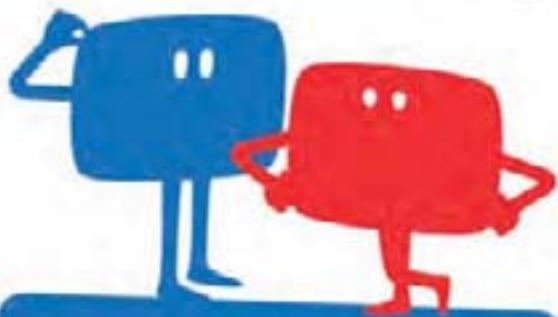
Jan : Là, je te suis : ne pas se laisser empoisonner ni lanterner ; savoir se méfier du faux progrès ou des charlatans.

Jo : Bravo Jan ! Tu as tout saisi : ils ont un petit jardin, ils récupèrent l'eau, ils font du compost avec les déchets ménagers, ils apprennent à se méfier des produits qui portent préjudice à l'homme et à la nature, ils ont reçu la distinction « Eco-école », soyons fiers !

Jan : Je vois que je peux continuer à avoir confiance à l'école de tous, publique, laïque. J'ai toujours pensé que c'était la seule Ecole libre.

René Nonjon

TNT (Télévision Numérique Terrestre)



Mon passage à la télé tout numérique ?
C'est le
24 mai 2011 !

Pour répondre à vos questions, le bus de « La Tournée des Régions tous au numérique » sera au Cagnet des Maures, le samedi 21 mai 2011, Place de la Libération de 7 H 30 à 14 H 30.

Que dois-je faire ?

Je reçois les 6 chaînes analogiques ou moins :

- avant le passage, je vois défiler un bandeau d'information, j'équipe alors chacun de mes postes reliés à l'antenne râteau ou intérieure d'un mode de réception numérique ;
- après le passage, je recherche et mémorise les nouveaux canaux des chaînes sur tous ces postes.

! Tous mes postes doivent être adaptés à la réception numérique, sinon ils ne recevront plus la télévision.

Je reçois déjà la TNT par une antenne râteau ou une antenne intérieure : je suis déjà équipé(e) mais, après le passage, je recherche et mémorise les nouveaux canaux des chaînes sur tous les postes reliés à mon antenne râteau.

Existe-t-il des aides ?

Afin de permettre à tous d'accéder à la télé tout numérique, l'État a prévu :

- des aides financières pour l'achat, l'adaptation ou l'installation d'une réception numérique dans ma résidence principale ;
- une assistance technique pour la mise en service de mon poste principal et/ou la recherche et la mémorisation des chaînes. Cette aide gratuite à domicile est réservée aux foyers dont les membres ont 70 ans et plus ou souffrant d'un handicap ≥ 80%. Elle n'est valable qu'une fois.

Pour plus d'informations sur ces aides, je contacte www.tousaunumerique.fr ou le 0970 818 818

ou je télécharge le formulaire sur www.tousaunumerique.fr

Qu'est-ce que c'est ?

Le passage à la télé tout numérique, c'est l'arrêt de la diffusion des 6 chaînes analogiques reçues par l'antenne râteau et son remplacement définitif par la TNT (Télévision Numérique Terrestre) ou un autre mode de diffusion numérique (satellite, câble, ADSL ou fibre optique).

Quand ?

! Sur la Côte d'Azur, c'est le 24 mai 2011.

• Jusqu'au 24 mai 2011, allumage progressif de nouveaux émetteurs TNT pour compléter et améliorer la couverture TNT de ma région.

• Dans la nuit du 23 au 24 mai, tous les émetteurs (analogiques et numériques) seront éteints. La réception de la télévision par l'antenne râteau sera temporairement interrompue.

• Le 24 mai, sous les émetteurs numériques seront progressivement rallumés. Certaines chaînes changeront de canal.

J'HABITE UN IMMEUBLE

Je vérifie auprès de mon syndic que l'installation de mon immeuble pourra recevoir les nouveaux canaux des chaînes de la TNT après le passage.

! Je n'attends pas, je m'équipe dès maintenant.

Suis-je concerné(e) ?

Oui, si je reçois la télé par une antenne râteau ou une antenne intérieure sur un de mes postes.

Non, si je reçois la télé par ADSL, le câble ou le satellite* et si aucun de mes postes n'est relié à une antenne râteau.

* La diffusion des 6 chaînes analogiques reçues par le satellite ADS n'est prévue que le 20 novembre 2011.

À qui m'adresser ?

Je choisis un



Il a signé la charte de confiance « Tous au numérique ».

Il s'engage à me guider et à me proposer des prestations de qualité aux prix du marché. Les coordonnées des professionnels agréés sont disponibles sur www.tousaunumerique.fr ou au 0970 818 818.

! Je fais attention au démarchage à domicile !



À QUOI ÇA SERT ?

L'arrêt de la diffusion analogique libère des fréquences qui seront utilisées pour créer de nouvelles chaînes (notamment HD) et de nouveaux services (Internet haut débit sur tout le territoire).

Comment m'équiper ?

! AVEC UNE ANTENNE RÂTEAU (ou intérieure)

Je peux recevoir les chaînes gratuites de la TNT avec :

un adaptateur TNT externe branché sur la prise Piritel de la télé actuelle ou une télé avec TNT intégrée

Je peux recevoir plus de chaînes avec : un abonnement

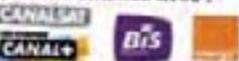


! AVEC UNE PARABOLE

Je peux recevoir les chaînes gratuites de la TNT avec :

• une parabole orientée vers le satellite Astra + un adaptateur TNT HD
• une parabole orientée vers le satellite ABS + un adaptateur PRANAT

Je peux recevoir plus de chaînes avec : un abonnement



@ AVEC UNE BOÎX ADSL, LE CÂBLE OU LA FIBRE OPTIQUE

Je peux recevoir les chaînes gratuites de la TNT avec un abonnement :



Bbox SFR e!e free

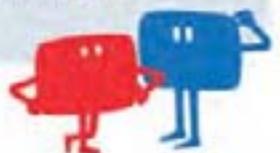
Si mon immeuble ou mon logement est raccordé au câble, les chaînes gratuites de la TNT peuvent être accessibles avec un adaptateur TNT ou une télé TNT intégrée. Je vérifie auprès de mon syndic ou de mon opérateur.

Plus d'informations sur www.tousaunumerique.fr

ou en appelant le

0970 818 818

(numéro non surtaxé, prix d'un appel local, du lundi au samedi de 8h à 23h)



Naissances

04 janvier	CONDETTE Stella	07 août	REGAZZETTI Fanny
31 janvier	BENMESSAOUD Assya	14 août	JANDOT--BONNET Ugo
12 février	MAIRE Ylan	29 août	FIÉVET Sylvain
14 février	HAKKOUCH Basma	09 septembre	FARIS Mazine
01 mars	SONNTAG Matthias	13 septembre	LACHETER Anaïs
03 avril	BOUJET Amal	21 septembre	GROSJEAN Théo
03 avril	BERTIN Etienne	30 septembre	ROBERT Sarah
23 avril	MECHTEM Jade	05 octobre	BARRET Gino
21 mai	SCHWERIN Bruno	08 octobre	BENTO Célia
29 mai	GROSJEAN Samuel	14 octobre	ATIFI Mehdi
10 juin	RAFFAELLI Aélita	31 octobre	BOTASSO Mia
14 juin	SAMAIN Romane	02 novembre	CORNEAU Hayley
03 juillet	MASSÉ Tiphaine	16 novembre	GIORDANO Alessio
09 juillet	JACQUOT Yoan	15 décembre	GIARAMITA Lorenzo
10 juillet	CICEKLIDAL Lorine	18 décembre	BOUTAHAR Salma
12 juillet	MACARIE Nathan	31 décembre	SCHANN Baptiste
03 août	HEULIN Lou		

Mariages

15 mai	LAROUDIE Sébastien et CARDON Yvette	17 juillet	AUDOUX Emmanuel et PAVRET de la ROCHEFORDIERE Aurélie
05 juin	DA SILVA Jimmy et MEDIOUB Yesmina	17 juillet	SAMPO Jean-Paul et ZIEGLER Anne-Marie
12 juin	CLAUDE Jean-Marie et TESTA Eveline	17 juillet	RUBIO Natanaël et CANO Perrine
12 juin	LOOSE Patrick et RAHAL Zohra	21 août	RUIZ Guillaume et BOURDEILLE Nathalie
19 juin	QUAINON Vincent et COINTE Nadège	04 décembre	LEBOULEUR Stéphane et AUBERT Elodie
19 juin	GOUBIER Jean-Noël et DESSENSE Emmanuelle	04 décembre	SEUTE Geoffroy et BARADJI Hassiba
26 juin	FALLOUR Frédéric et DUPUY Claire	04 décembre	SAVINI Bruno et MINEUR Marie
03 juillet	WESTERLOPPE Eric et PAGANINI Angelina		

Les décès

01 janvier	CAUPAIN Gilberte Alfréda, veuve BEAUCOURT	26 juillet	BERNARD Jean David
04 janvier	ORDANO René Jean Albert	28 juillet	SUBIRATS Y GARCIA Antonia Luisa, épouse DI ROCCO
19 janvier	SALDO Louise Aimée, veuve DUTORDOIR	17 août	ALDROVANDI Arlette Lucienne Henriette, épouse RIBERO
24 janvier	RIBIÈRE Serge	22 août	BORGNA Laurent Julien Robert
28 janvier	BROSSET Jaqueline Mauricette, épouse BROUX	02 septembre	CAMP d'ERSTEIN Odette Marie, veuve MAURUPT
01 février	ABRAHAM Marthe Louise, épouse TRANNOY	10 septembre	BENGUIGUI Norbert
08 février	BOGLIO Marie Thérèse Françoise Eugénie, veuve BERNARD	10 septembre	HARROUS Paulette
11 mars	QUEIRARD Claude André Paul	25 septembre	TARDY Michel
01 avril	MASCARELLI Gilberte Lucienne, veuve FERRARI	06 octobre	RUIZ François
02 avril	DURANDOT Joseph François Xavier	12 octobre	FERRON Angèle, veuve BELLINI
13 avril	KEMPF Michel	17 octobre	MARCIANO Gilberte, veuve CHETRIT
20 avril	MICAUD Gérard Georges François	16 octobre	GONCALVES BROCHADO Maria de Fatima, épouse SAINT-ARROMAN
22 avril	COQUOZ Lucienne Hortense, veuve CHAUSSON	16 novembre	LINOSSIER Colette Louise, épouse BADIN
09 mai	ROUVIER Elie Florent	18 novembre	Jean André GILLET
10 mai	GUESDON Claude Jean	29 novembre	BONNET Josephine Pierrette, veuve DAVID
04 juin	LE GLATIN Joseph Pierre Marie	07 décembre	GATTA Pascal
09 juin	PIERROT René Joseph Auguste	08 décembre	GANDINI Liliane Fabienne Rose, Veuve MELLANO
14 juillet	SEGUIN Fabrice Marc Joseph		
26 juillet	MADI Eline Marie Sara		
26 juillet	MADI Shyna Marie Nheil		

PROGRAMME D'AVRIL 2011 À AOÛT 2011

Médiathèque du Cagnet des Maures

AVRIL

Vendredi 15 avril à 18 h :
Conférence Histoire de l'art « David - Géricault - Delacroix » par Christian Loubet, Professeur honoraire d'histoire de l'art.

Vendredi 22 avril à 15h30 :
Contes Merveilleux « Le Renard bleu ». Plus de 6 ans. Gratuit - Sur inscription.

Samedi 23 avril à 20h30 :
Sortie Bus Théâtre « Désiré » Le Carré Ste Maxime (départ 19h de la médiathèque) 18€.

MAI

Vendredi 6 mai à 18h30 :
Vernissage Exposition Claire Dubreucq

Mardi 10 mai à 18h00 :
Conférence Histoire de l'Art « Le blanc en couleur » par Jean-Baptiste Pisano, Professeur d'histoire de l'art à l'université de Nice.

Vendredi 13 mai à 18h30 :
Sculptures de Sweetlove. Exposition Parc de la mairie. Vernissage suivi d'un Concert Découverte avec Magic Buck (Blues). Exposition du 13 mai au 10 juin.

Vendredi 20 mai à 18h30 :
Conférence « Henri POINCARÉ : quand un grand homme de sciences raconte l'astronomie aux enfants » par Christian Gérini, maître de conférence en histoire et philosophie des sciences. Site internet : <http://christian-gerini.univ-tln.fr>

Vendredi 27 mai à 18h30 :
Vernissage Exposition des œuvres d'Antony GIROUD D'AMON.

Samedi 28 mai à 20h30 :
Concert de l'Orchestre de Chambre de Toulon « Les 4 saisons » de Vivaldi à la Salle du Recoux. Gratuit.

JUIN

Vendredi 17 juin à 18h30 :
Vernissage Exposition Travaux Scolaires

Mardi 21 juin à 18h30 :
Fête de la musique 2011.
Nombreuses scènes dans le village. Gratuit.

JUILLET

Vendredi 1er juillet à 18h30 :
Vernissage Exposition d'Alain DELMAS
Exposition du 1er Juillet au 27 Juillet.

Samedi 2 juillet à 21h30 :
Concert SOMA - Rock - Jeu de Boules

Samedi 9 juillet à 21h30 :
Concert THE SURGERIES - rock - Jeu de Boules

Samedi 16 juillet à 21h30 :
Concert LES MAUVAISES LANGUES
Du nouveau chez les rockers ch'tis. Jeu de Boules

Samedi 23 juillet à 21h30 :
Concert KIEMSA - rock - Jeu de Boules

Vendredi 29 juillet à 18h30 :
Vernissage Exposition « Couleur Nature »
Lili MARION et Paul CALONICO
Exposition du 29 Juillet au 31 Août

AOÛT

Samedi 6 août à 21h30:
Concert KRISTIN MARION TRIO
Swing - Jazz new-yorkais - Jeu de Boules.

Samedi 13 août à 21h30:
Concert MALTED MILK
Jazz - Jeu de Boules.

Samedi 20 août à 21h30 :
Concert QUATUOR CALIENTE
Tango - Nuevo. Jeu de Boules.

SEPTEMBRE

Vendredi 2 septembre à 18h30 :
Vernissage Exposition « Le Peuple des Maures »
d'Emmanuel Boitier. La biodiversité en photo.
Exposition du 2 au 28 Septembre.

Mardi 20 septembre à 18h 30 :
Conférence « Rencontre des Peuples ».

Mardi 27 Septembre à 18h30 :
Exposition / Conférence « Les Harkis dans la colonisation et ses suites » animé par Fatima BESNACI-LANCOU.

Vendredi 30 Septembre à 18h30 :
Vernissage Exposition Bleu Outre-Mer P. LEONET
Exposition du 30 Septembre au 19 Octobre

Vendredi 7 Octobre à 18h30 :
Concert Découverte « Alcaz »
Chanson française, chanteurs marseillais.

Vendredi 21 Octobre à 18h30 :
Vernissage Exposition
Maison Méditerranéenne de l'Estampe Bruno Heitz et May Angeli, graveurs de renommée internationale. Du 21 Octobre au 16 Novembre



Comité d'animation du Cagnet des Maures

MAI

Samedi 14 mai à 20 heures :
Repas bouillabaisse + spectacle (à préciser).
Salle du Recoux.

JUIN

Mardi 21 juin
Fête de la Musique. Buvette, grillades...

JUILLET

Mercredi 13 juillet
Pique-nique républicain. Orchestre Elisa et Thierry.
Gâteau républicain offert par le CAGM.

Du vendredi 29 juillet au lundi 1er août :
Fête du Cagnet des Maures.

Vendredi 29 juillet :
Concert Citizen's Band (orchestre du Cagnet - P. Colonna)

Samedi 30 juillet :
Concert Objets Trouvés

Dimanche 31 juillet :
Concert Morrays Andrey

Dimanche 31 juillet à midi :
Aïoli, l'animation sera assurée par l'orchestre XXelle

AOÛT

Lundi 1er août :
Stella Event propose une soirée «Tropica»
adressée aux jeunes, avec effets spéciaux :
Vidéo, laser, feu, neige, bulles et cadeaux.

Lundi 1er août au soir :
Embrasement pyrothéchnique de la Mairie

Samedi 27 août :
Fête de la Saint-Louis :
Soupe au pistou au Vieux Cagnet.
Animation musicale assurée par l'orchestre « Jean Falco »

OCTOBRE

Dimanche 3 octobre :
Vide-grenier, au centre du village

Journées « Découverte Plaine des Maures »

Organisées par l'association Ethique Environnement et le Collectif de Défense de la Plaine des Maures. Salle du Recoux les 7 et 8 mai de 8h30 à 19h00 (6 mai réservé aux scolaires) - Sorties Nature avec guides : Insectes, vigne, géologie, milieux naturels, oiseaux, tortues... - Stands : Oiseaux, tortues, poissons, minéraux, liège, botanique, châtaigneraie, déchets-recyclage... - Animations : exposés, débats, jeux pour les enfants...